



RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE L'IMMUNISATION (CCNI) DU 19 AOÛT 2022

Recommandations sur l'utilisation d'une première dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans



PROMOUVOIR ET PROTÉGER LA SANTÉ DES CANADIENS GRÂCE AU LEADERSHIP, AUX PARTENARIATS, À L'INNOVATION ET AUX INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE.

— Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:

Summary of National Advisory Committee on Immunization (NACI) statement of August 19, 2022 : Recommendations on the use of a first booster dose of Pfizer-BioNTech Comirnaty COVID-19 vaccine in children 5 to 11 years of age

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada
Indice de l'adresse 0900C2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-957-2991
Sans frais : 1-866-225-0709
Télec. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2022

Date de publication : août 2022

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Cat. : HP5-141/2-2022F-PDF

ISBN : 978-0-660-45071-1

Pub. : 220377

APERÇU

- Le 19 août 2022, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a publié les recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) sur l'utilisation d'une première dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans. Ces recommandations sont fondées sur les données probantes actuelles et sur l'avis des experts du CCNI.
- Le 19 août 2022, Santé Canada a autorisé l'utilisation du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 comme dose de rappel chez les enfants de 5 à 11 ans. Il s'agit du premier vaccin contre la COVID-19 autorisé comme dose de rappel dans ce groupe d'âge.
- Le CCNI a examiné les données des essais cliniques sur l'innocuité, l'efficacité potentielle et la réponse immunitaire générée par une dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans, ainsi que la propagation et la sévérité de la COVID-19 chez les enfants de ce groupe d'âge au Canada.
- Le CCNI continue de recommander qu'une série primaire de 2 doses d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 soit proposée aux enfants de 5 à 11 ans qui ne présentent pas de contre-indications au vaccin, en respectant un intervalle d'au moins 8 semaines entre la première et la deuxième dose. Pour ce qui est des enfants modérément à sévèrement immunodéprimés, le CCNI recommande que ces enfants soient immunisés par une série primaire à 3 doses avec un vaccin à ARNm, en respectant un intervalle de 4 à 8 semaines entre chaque dose.
- **Le CCNI formule les recommandations suivantes sur l'utilisation d'une première dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans :**
 - **Pour les enfants de 5 à 11 ans présentant une affection sous-jacente qui les expose à un haut risque d'une forme sévère de la COVID-19, y compris les enfants immunodéprimés, le CCNI recommande de proposer une première dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 au moins 6 mois après la fin d'une série primaire. (*Fortement recommandation du CCNI*)**
 - **Pour tous les autres enfants de 5 à 11 ans, le CCNI recommande de proposer une première dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 au moins 6 mois après la fin d'une série primaire dans un contexte de risque épidémiologique accru. (*Recommandation discrétionnaire du CCNI*)**

Pour le texte complet de la déclaration, y compris les données probantes et les justifications, voir la [Déclaration du CCNI : Recommandations sur l'utilisation d'une première dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans.](#)

Pour de plus amples renseignements sur les recommandations du CCNI concernant l'utilisation des vaccins contre la COVID-19, voir le chapitre sur les vaccins du [Guide canadien d'immunisation \(GCI\)](#) ainsi que les déclarations supplémentaires que l'on trouve à la [page Web du CCNI](#).

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- Le 19 août 2022, Santé Canada a autorisé l'utilisation du vaccin à ARNm Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 comme dose de rappel chez les enfants de 5 à 11 ans. Il s'agit du premier vaccin contre la COVID-19 autorisé comme dose de rappel dans ce groupe d'âge au Canada.
- Lors de l'élaboration de ces recommandations, le CCNI a examiné la propagation et la sévérité de la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans; le niveau et la durée de la protection en raison de la vaccination, de l'infection ou de l'immunité hybride (c.-à-d. la protection attribuable à une combinaison d'infection et de vaccination appropriée) dans ce groupe d'âge; les données des essais cliniques sur l'innocuité, l'efficacité potentielle et la réponse immunitaire d'une dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans; et les questions éthiques liées à la vaccination contre la COVID-19 dans cette population.
- Au cours de l'été 2022, le Canada a connu une augmentation du nombre de cas d'infection par la COVID-19 en raison des sous-variants d'Omicron BA.5 et BA.4.
- La plupart des enfants qui contractent la COVID-19 ne présentent aucun symptôme ou des symptômes légers; toutefois, certains enfants présentent une forme sévère de la maladie et doivent être hospitalisés. Les complications sévères de la COVID-19, y compris les hospitalisations, sont plus faibles chez les enfants qui sont vaccinés contre la COVID-19.
- Les enfants qui souffrent d'une maladie sous-jacente peuvent être plus exposés à des complications sévères en cas d'infection par la COVID-19. Parmi les enfants présentant un risque accru de complications sévères, on trouve notamment les enfants : qui souffrent d'obésité, qui sont médicalement fragiles/souffrent d'affections complexes, qui ont plus d'une affection sous-jacente ou des troubles neurologiques, ou qui sont atteints du syndrome de Down ou d'affections immunodéprimantes.
- Les études montrent qu'une série primaire de vaccins à ARNm contre la COVID-19 offre une bonne protection contre la forme sévère de la COVID-19 et l'hospitalisation chez les enfants de 5 à 11 ans. L'efficacité réelle d'une série primaire contre la forme sévère de la maladie, y compris l'hospitalisation, attribuable à l'infection par le variant Omicron varie entre 41 % et 68 % dans ce groupe d'âge. Dans les études portant sur les adolescents, les vaccins à ARNm étaient très efficaces pour prévenir l'hospitalisation attribuable au syndrome inflammatoire multisystémique chez les enfants (SIM-E).

- Les données préliminaires chez les adultes suggèrent que la protection acquise par l'infection et la vaccination diminue au fil du temps. Des études évaluant l'efficacité réelle d'une première dose de rappel chez les adultes montrent que la protection augmente après l'administration d'une dose de rappel, y compris la protection contre les maladies sévères liées à l'infection par Omicron.
- Les résultats des essais cliniques montrent qu'une dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 a été bien tolérée chez les enfants de 5 à 11 ans. Les effets secondaires étaient généralement légers ou modérés et se sont estompés d'eux-mêmes en quelques jours.
- Le CCNI recommande qu'une dose de rappel soit proposée au moins 6 mois depuis la fin d'une série primaire ou d'une infection par le SRAS-CoV-2. Un intervalle plus court d'au moins 3 mois peut être justifié dans le contexte d'une activité et d'un risque accru de COVID-19. Toutefois, un intervalle plus long entre les doses de vaccin peut entraîner une meilleure réponse immunitaire et plus durable après la dose de rappel, ce qui peut être un facteur important pour l'immunité à long terme chez les enfants.
- Le consentement éclairé devrait inclure une discussion sur les facteurs connus et inconnus relatifs aux avantages et aux risques liés à l'administration d'une dose de rappel aux enfants de 5 à 11 ans.
- Les fabricants de vaccins travaillent sur de nouveaux vaccins contre la COVID-19, y compris des vaccins multivalents. Ces derniers sont conçus de façon à offrir une protection contre deux ou plusieurs souches du virus de la COVID-19. En attendant l'approbation réglementaire, on s'attend à ce que ces vaccins soient disponibles pour les adultes dans les prochains mois; toutefois, on ignore si et/ou quand un vaccin multivalent sera disponible pour les enfants.
- Le CCNI continue de surveiller la propagation et la sévérité de la COVID-19, ainsi que l'innocuité, l'efficacité réelle et la durée de protection d'une dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech (10 mcg) contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans et mettra à jour ses directives au besoin.

Pour le texte complet de la déclaration, y compris les données probantes et les justifications, voir la [Déclaration du CCNI : Recommandations sur l'utilisation d'une première dose de rappel du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans.](#)

Pour de plus amples renseignements sur les recommandations du CCNI concernant l'utilisation des vaccins contre la COVID-19, voir le chapitre sur les vaccins du [Guide canadien d'immunisation](#) (GCI) ainsi que les déclarations supplémentaires que l'on trouve à la [page Web du CCNI](#).

CITATIONS

« Le CCNI surveille de près les données probantes sur les avantages et la nécessité des doses de rappel au Canada, et fournit maintenant des conseils sur l'utilisation d'une première dose de rappel chez les enfants de 5 à 11 ans. Tout comme les directives à l'intention des adolescents, ces recommandations aideront à continuer de protéger les enfants présentant un risque accru de maladie sévère en cas d'infection par la COVID-19 partout au Canada, tout en offrant une option pour améliorer la protection des autres enfants de 5 à 11 ans. Le Comité continue de surveiller l'évolution et l'émergence des données probantes liées à l'utilisation des vaccins contre la COVID-19 dans toutes les populations, et les directives seront mises à jour au besoin. »

- D^{re} Robyn Harrison, vice-présidente du CCNI

« Une série primaire de vaccins à ARNm contre la COVID-19 offre une très bonne protection contre la forme sévère de la maladie de COVID-19 et réduit le risque d'hospitalisation, mais nous savons que cette protection s'estompe au fil du temps. Comme nous l'avons vu chez les adultes, les doses de rappel peuvent rétablir cette protection. La disponibilité du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 comme première dose de rappel chez les enfants de 5 à 11 ans constitue une excellente option pour ce groupe d'âge, en particulier chez les enfants atteints d'une affection médicale qui les expose à un haut risque de maladie sévère en raison de la COVID-19. Comme toujours, je suis reconnaissante au CCNI pour ses conseils opportuns sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19. »

- D^{re} Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique